



FICHE DIPLÔME

MERCI DE COMPLETER LES ELEMENTS CI-APRES

1) a-Titre de la formation : *préciser le nom de de la formation, son niveau (ex BAC +3), son éventuel acronyme (ex : DUT TC)*

Diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon – Grade de Master

b- Code et intitulé RNCP

RNCP 35019 - Diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon (Programme Grande Ecole)

c- Organisme certificateur

Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

2) Objectifs de la formation :

Préciser les aptitudes et compétences visées par la formation

Aptitudes : *Préciser les capacités d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches ou résoudre un problème, sous la forme « Etre capable de... (exemple 1 : Etre capable de concevoir et faire évoluer un site internet et ses applications Web... exemple 2 : Etre capable de maîtriser un système de management de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité)*

- 1. Evaluer l'environnement juridique, économique et technologique de l'organisation/entreprise pour définir et mettre en œuvre sa stratégie**
- 2. Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie marketing et commerciale d'une organisation/entreprise**
- 3. Définir et piloter la politique financière d'une organisation/entreprise**
- 4. Manager de manière responsable les ressources humaines au sein d'une organisation/entreprise**
- 5. Elaborer et déployer un projet intra- ou entrepreneurial**
- 6. Piloter les systèmes d'information d'une organisation/entreprise dans un contexte de digitalisation**

7. Evoluer dans un environnement international

8. Exercer son expertise métier au sein d'une organisation

9. Analyser un problème complexe et déployer un plan de résolution du problème

Compétences : *Capacité avérée de mettre en œuvre des savoirs, savoir-faire, des méthodologiques dans les situations de travail (exemple1 : Web marketing , Community management...exemple 2 : méthode HACCP, Gestion des risques environnementaux...)*

Référentiel de compétences de la fiche RNCP :

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
1. Evaluer l'environnement juridique, économique et technologique de l'organisation/entreprise pour définir et mettre en œuvre sa stratégie	Apprécier les caractéristiques juridiques des différentes formes d'organisations, le rôle et la responsabilité des associés et gestionnaires afin de choisir une structure juridique pertinente
	Définir et expliquer les représentations économiques de l'entreprise, les différentes structures et les mécanismes de régulation des marchés pour conduire un diagnostic stratégique
	Utiliser les outils et méthodes opérationnels pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer une stratégie
2. Elaborer et mettre en œuvre la stratégie marketing et commerciale d'une organisation/entreprise	Adopter les techniques de vente et de négociation commerciale en intégrant l'analyse du comportement du consommateur
	Analyser la stratégie marketing de l'entreprise dans son environnement concurrentiel pour construire un plan d'action commerciale
	Utiliser les outils de collecte et d'analyse des études de marché (études qualitatives, études quantitatives, panels, ressources digitales) pour proposer un plan d'action marketing
	Mobiliser les concepts et appliquer les techniques de gestion de la marque pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de marque
3. Définir et piloter la politique financière d'une organisation/entreprise	Interpréter les états financiers d'une entreprise dans un référentiel donné et en apprécier sa situation
	Construire un contrôle de gestion budgétaire en mobilisant les outils d'analyse des coûts et des flux
	Elaborer et proposer la mise en place de budgets et de tableaux de bord en mobilisant les outils du contrôle de gestion
	Evaluer la faisabilité financière d'un projet d'investissement dans un contexte donné
	Etablir un diagnostic de la situation financière d'une entreprise et proposer des éléments de planification financière
Mener une réflexion sur la gouvernance d'une entreprise	
4. Manager de manière responsable les ressources humaines au sein d'une organisation/entreprise	Interpréter et expliquer le comportement des individus et des groupes dans les organisations pour modifier l'organisation et les pratiques managériales
	Analyser les pratiques (responsables) de management des organisations et des ressources humaines pour agir en manager responsable
	Mobiliser les concepts philosophiques clés pour porter un regard critique sur l'exercice du management

	Identifier, évaluer et résoudre les conflits et dilemmes éthiques dans les organisations
5. Elaborer et déployer un projet intra-ou entrepreneurial	Utiliser le Business Model Canvas pour transformer une idée en un projet de création d'entreprise
	Utiliser les éléments clés d'une démarche entrepreneuriale et intrapreneuriale responsable pour mener à bien un projet
	Utiliser et déployer les outils de la gestion de projet
	Déployer les outils de design thinking pour concevoir un projet d'innovation
6. Piloter les systèmes d'information d'une organisation/entreprise dans un contexte de digitalisation	Exploiter des données numériques afin de guider le processus de décision
	Utiliser et diagnostiquer les technologies et les systèmes d'information dans une organisation
	Apprécier les enjeux des ruptures technologiques et leurs impacts sur l'organisation
	Conduire une analyse de l'environnement de l'entreprise/l'organisation afin de comprendre son niveau de maturité digitale et d'élaborer des recommandations qui accélèrent l'intégration des technologies digitales dans ses activités
7. Evoluer dans un environnement international	Prendre en considération et gérer la diversité dans les organisations
	S'exprimer dans des langues étrangères dans une situation professionnelle
	Savoir évoluer dans un environnement multiculturel
8. Exercer son expertise métier au sein d'une organisation	Savoir évaluer l'environnement et les enjeux relatifs à l'exercice d'un métier
	Démontrer la maîtrise des techniques et pratiques relatives à l'exercice d'un métier
	Porter un regard critique sur sa maîtrise du métier et proposer des axes d'amélioration
9. Analyser un problème complexe et déployer un plan de résolution du problème	Analyser une situation problème
	Mettre en perspective le problème et avoir une vision critique sur celui-ci
	Proposer un plan d'action de résolution du problème

3) Débouchés et éventuelles possibilités de poursuite de parcours :

Préciser impérativement les métiers et les perspectives professionnelles auxquels donne accès cette formation (exemple 1 : Web master, Community manager...exemple 2 : Responsable QHSE), et le cas échéant les suites de parcours possibles.

La formation permet d'accéder à des métiers de management en fonction de la spécialisation choisie lors du parcours de formation.

Pour les étudiants spécialisés dans le domaine de la finance les métiers préparés sont :

Auditeur externe, auditeur interne, contrôleur de gestion, directeur financier, gestionnaire de patrimoine, conseiller clientèle en entreprise, analyste crédit

Pour les étudiants spécialisés dans les domaines du management les métiers préparés sont :

Gestionnaire de Business Unit, Création et transmission d'entreprise, Gestionnaire de personnel, Responsable de recrutement, Gestion de carrière, Responsable de formation, Conseil en organisation

Pour les étudiants spécialisés dans le domaine du marketing les métiers préparés sont :

Chef des ventes, responsable marketing, chef de produit, web master, responsable des achats, animateur de réseau de vente, chargé d'études marketing, Responsable export.

4) Durée de la formation et rythme de l'alternance :

Durée de la formation en heures : *Préciser la durée complète de la formation au niveau de l'UFA*

L'UFA propose différents types de contrat : soit des contrats de 21 mois soit des contrats de 24 mois.

Contrat de 21 mois : 875 heures de formation

Contrat de 24 mois : 910 heures de formation

Les étudiants acceptés à poursuivre leur formation dans le parcours Audit Expertise Conseil bénéficient en plus du diplôme Master Grande Ecole de l'ESC Dijon, des équivalences pour 5 Unités de Valeur du DSCG (Diplôme Supérieur de Commerce et de Gestion) à l'issue de leur formation. Pour obtenir ces équivalences supplémentaires des modules de formation supplémentaires spécifiques sont dispensés.

Contrat AEC de 21 mois : 1225 heures de formation

Contrat AEC de 24 mois : 1260 heures de formation

Dates ou période de démarrage/fin de la formation : Préciser les dates de démarrage de la formation ou le mois de démarrage et les dates de fin ou mois de fin de la formation si les dates ne sont pas encore définies

Date de début de formation : Février (chaque mois de février de chaque année académique soit pour un début de formation au second semestre de master 1)

Date de fin de formation : Fin septembre ou Fin décembre en fonction de la durée de contrat choisie.

Rythme de l'alternance : Préciser les modalités d'alternance entre la présence en UFA et en entreprise sur l'ensemble de la formation (exemple 1 : 2 semaines UFA/2 semaines entreprises. Exemple 2 : 2 semaines UFA/2 semaines entreprises d'octobre à mars puis 100% en entreprise à compter d'octobre)

La formation se déroule sur 18 ou 24 mois et débute en février. Elle comprend 4 semestres :

- 1^{ère} semestre : Semestre de printemps de M1 (de février à juin) : 1 semaine par mois de formation à l'école et 3 semaines entreprise selon calendrier défini en début de formation. Juillet et août sont des périodes en entreprise.

- 2^{ème} semestre : Semestre d'automne de M2 (de septembre à décembre) : Semestre de formation à l'école uniquement. Modules de Spécialisation et de Tronc commun de M2.

- 3^{ème} semestre et 4^{ème} semestre (A partir de janvier) Semestres en entreprise – 2 semaines de formation dédiées à la rédaction de la thèse professionnelle

5) Programme : Préciser le programme pédagogique en le déclinant avec les différents thèmes de modules/d'unités d'enseignement/blocs de compétences et des principaux points clefs traités

Cf : fiches programmes en annexe :

- Fiche programme AEC
- Fiche programme « autres spécialisations »

6) Méthodes pédagogiques : préciser les modalités pédagogiques et/ou moyens et/ou outils mobilisés (ex : formation théorique, réalisation de travaux pratiques, séminaires, enseignement à distance...)

Les apprentis bénéficient des structures et moyens pédagogiques de l'ESC Dijon. Des pédagogies adaptées sont déployées en fonction de chaque module. La pédagogie est basée sur la formation en groupe de classe d'environ 35 étudiants. Ce groupe de base peut être divisé en sous-groupe pour les besoins de pédagogie active ou de mise en situation.

Les cours comprennent une formation théorique qui peut se faire selon des méthodes pédagogiques différentes : cours magistraux, exercices, études de cas, séminaires, session de pédagogie active etc.

Les cours se déroulent en présentiel hors période de pandémie. Lors de la pandémie les cours ont eu lieu à distance en session synchrone ou asynchrone en fonction de la pédagogie choisie par chaque professeur sur son module.

Les étudiants bénéficient des ressources du learning center : ressources papiers (ouvrages de référence, livres, journaux, magazines etc.), mais aussi des ressources numériques et digitales : CD, base de données en lignes, journaux et accès à des plateformes thématiques de formation (ex : Altissia etc.).

Les étudiants bénéficient du suivi d'un professeur tuteur pour la réalisation de leur thèse professionnelle.

7) Modalités d'évaluation et conditions obligatoires pour valider le diplôme : *préciser les modalités d'évaluation des acquis du bénéficiaire en cours et en fin de formation (ex : contrôle continu, production d'un mémoire et soutenance..) et les conditions à remplir pour valider l'année ou le diplôme (ex : assiduité, note minimum, certification TOEIC ou Voltaire....*

La formation est divisée en modules de formation. Un syllabus est établi pour chaque module de cours et indique les modalités de validation du module : Contrôle continu, Contrôle final, évaluation individuelle et travaux de groupe.

Pour être diplômé un étudiant doit :

- Valider chaque module de cours avec une moyenne minimum de 10/20
- Valider les 2 périodes d'apprentissage en entreprise
- Valider une thèse professionnelle avec une note minimum de 10/20
- Valider un score de TOEIC de 785 minimum

8) Taux d'obtention du diplôme et taux d'insertion :

Préciser le taux d'obtention du diplôme pour le public apprenti.

81,25% des apprentis ont été diplômés directement à l'issue de la formation. Compte tenu du règlement pédagogique de l'école les étudiants bénéficient de 2 années académique à l'issue de leur Master pour valider les modules manquants de leur formation.

Préciser le taux d'insertion du public apprenti à 6 mois et 18 mois

Enquête en cours

9) Coûts pour l'apprenti : *la formation est gratuite pour les apprentis. Facturer vous d'autres coût aux apprentis. Par exemple : UB : CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)*

Aucun coût supplémentaire pour l'apprenti sauf la CVEC

10) Pré-requis : *préciser nécessairement les préalables nécessaires en terme de diplôme et/ou de parcours de formation. Préciser le cas échéant le profil de candidat recherché en terme de profil (ex : aptitude, savoir-être...)*

Avoir été admis sur le programme Grande Ecole de l'ESC Dijon par les concours suivants :

- Admission en 1^{ère} année du programme (Pré-Master) via le concours BCE (Banque Commune d'Epreuve) soit après 2 années de classe préparatoire aux Grandes Ecoles dans les filières économiques.

- Admission sur titre en 1^{ère} année via le concours Passerelle 1. Les étudiants qui se présentent à ce concours ont validé un diplôme niveau Bac +2 soit 120 crédits Ects

- Admission sur titre en 2^{ème} année via le concours Passerelle 2. Les étudiants qui se présentent à ce concours ont validé un diplôme niveau Bac +3 soit 180 crédits Ects

11) Procédure d'admission : *La procédure d'admission repose à la fois sur un examen des candidatures et sur la signature d'un contrat d'apprentissage.*

Examen des candidatures : Préciser les modalités selon lesquels les candidatures seront examinées (ex : examen du dossier, résultats académiques passés, entretien de sélection, tests...)

L'apprentissage débute au 2^{ème} semestre de Master 1. Les étudiants qui souhaitent rejoindre l'apprentissage doivent :

- pour les étudiants admis en 1^{ère} année du Programme Grande Ecole : ne pas avoir plus de 2 rattrapages de 1^{ère} année et avoir validé un score de TOEIC d'au moins 700 avant la signature du contrat d'apprentissage

- pour les étudiants admis en 2^{ème} année du Programme Grande Ecole : avoir validé un score de TOEIC d'au moins 700 avant la signature du contrat d'apprentissage

12) Dossier de candidatures : *Préciser les modalités pour s'inscrire (exemple : dépôt du dossier sur e-candidat, PARCOURSUP, site internet, personne de contact et coordonnées) et les dates limites de dépôt du dossier.*

Tous les étudiants qui répondent aux critères énoncés ci-dessus sont éligibles pour l'apprentissage. Un dossier de pré-inscription est demandé. La date de limite pour le dépôt du dossier correspond à la date de début de la formation.

13) Moyens mobilisés pour la recherche du contrat d'apprentissage :

Préciser les moyens mis en œuvre pour faciliter la recherche du contrat d'apprentissage

Les étudiants bénéficient du support du Career Booster de l'ESC DIJON :

- Possibilité de prendre rendez-vous avec un coach pour affiner sa recherche, revoir son CV et sa lettre de motivation. Chaque étudiant bénéficie d'un « skills book » en ligne où figure l'évaluation des compétences développées au cours des précédents semestres et qui est complété avec les comptes rendus d'entretien avec les coaches du Career Booster.
- Accès à la plateforme en ligne JOBTEASER qui regroupe les propositions de stage et apprentissage adressés à l'école
- Accès au Forum entreprise : forum organisé aujourd'hui par thématique en ligne avec des entreprises sélectionnées qui recherchent des stagiaires, apprentis ou jeunes diplômés.

14) Moyens mobilisés au cours de la formation pour faciliter la recherche d'emploi :

Préciser les moyens mise en œuvre en cours de la formation pour faciliter la recherche d'emploi (ex : mise en œuvre des techniques de recherche d'emploi lors de la formation, organisation de job dating, diffusion d'offres d'emploi...)

Le dispositif du Career Booster est disponible pour les diplômés de la même façon que pour les apprentis.

15) Livret d'apprentissage

Souhaitez-vous vous bénéficier du livret d'apprentissage proposé par le CFA sous forme électronique

Oui Non

16) Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Les locaux sont-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite ?

Les personnes en situation de handicap ont la possibilité de contacter le référent handicap de l'école qui mettra en place les dispositifs d'accompagnement nécessaires.

La formation est ouverte aux personnes à mobilité réduite.

Pour les autres besoins d'adaptation liés à une situation de handicap, vous pouvez vous adresser au référent handicap du CFA SUP Bourgogne (voir avec Sandrine ISSARTEL) afin de proposer un accompagnement adapté pour favoriser le parcours de formation en apprentissage.

17) Coordonnées

Directeur de l'UFA

Nom : Bourcieu

Prénom : Stéphan

Téléphone : 03 80 72 59 00

Email : contact@bsb-education.com

Responsable pédagogique

Nom : Pourchet

Prénom : Alexandre

Téléphone : 03 80 72 59 00

Email : alexandre.pourchet@bsb-education.com

Assistante

Nom : Mazoyer

Prénom : Prune

Téléphone : 03 80 72 59 00

Email : prune.mazoyer@bsb-education.com

Autre : Directrice Accréditations

Nom : Raimbault

Prénom : Sophie

Téléphone : 03 80 72 59 00

Email : sophie.raimbault@bsb-education.com

*Merci. Pour toutes questions, veuillez contacter Sandrine ISSARTEL au 03 80 39 69 12
s.issartel@cfasupbourgogne.fr*